Case
Wing
2
P5
.18
ser. 1a
no. 137

Voltaire

PROSPECTUS ET AVIS PARTICULIERS DE LA LIBRAIRIE.

Du Vendredi 6 Mars 1789. (N°. 6.)

COLLECTION DES ŒUVRES CORRIGÉES DE VOLTAIRE ; par une Société de Gens de Lettres, proposée par Souscription, en vingt-deux volumes in-8. *ou trente volumes in-12.*

Ne dites à la Postérité que ce qui est digne de la Postérité.

VOLTAIRE, *Hist. de l'Emp. de Russie, Préf. pag. 30 de l'Edit.* in-8. 1761.

» UN Auteur doit en user avec les Livres
» comme un Citoyen avec les hommes ;
» on ne vit pas avec tous ses contempo-
» rains, on choisit quelques amis ". On sent toute la sagesse de ce conseil, dans un siècle comme le nôtre, où il semble que l'on puisse reprocher au génie sa propre fécondité. Les Ouvrages de nos meilleurs Ecrivains sont, en effet, si volumineux, & l'acquisition en est si couteuse, qu'elle excède les facultés de presque tous ceux qui ont le goût de la lecture & des Livres. De là les plaintes fondées de tant de Littérateurs qui ne peuvent jouir des richesses dont ils sont environnés. C'est à cette réflexion sans doute que l'on est redevable de ces *Abrégés* en tout genre, connus sous les noms de *Chef-d'œuvres*, *d'Esprits*, *d'Extraits* & d'*Analyses*. Sans cette forme peu dispendieuse, combien d'Ouvrages étrangers & nationaux, anciens & modernes, seroient peut-être ensevelis dans l'oubli, ou seroient devenus la pâture des vers dans les cabinets poudreux de l'oisive opulence ?

Si l'on a cru devoir, pour les intérêts du Public & la gloire des grands Ecrivains, ne présenter à la sobriété des Lecteurs que des Ouvrages avoués par le goût, le génie, la raison & la décence ; ce même Public attend depuis long-temps, avec impatience, que l'on fasse un choix sévère des meilleures productions de VOLTAIRE ; & cet Auteur lui-même semble avoir, plus qu'aucun de ses rivaux, le droit de prétendre à cette distinction honorable. En combien d'endroits de ses Ouvrages cet Ecrivain célèbre ne s'est il pas plaint en effet d'avoir trop écrit ? On pourroit peut être le comparer à un de ces arbres vigoureux, dont la sève surabondante, circulant d'une manière inégale, produit à côté d'excellens fruits, sur ses différens rameaux, d'autres fruits sans suc & sans saveur.

Une autre raison de remplir l'attente du Public, c'est qu'il n'est personne qui ne se plaigne, avec VOLTAIRE (*), qu'on ait altéré ou défiguré les Ouvrages de cet Ecrivain, en y insérant des morceaux, & quelquefois même des productions entières qu'il n'a cessé de désavouer. De là la nécessité de recourir au creuset, pour séparer cet alliage impur de l'or, dont des mains avides ou infidèles ont osé ternir l'éclat.

Les différentes éditions complettes de cet Hercule littéraire, qui se sont succédées, sans l'attache du Gouvernement, ne sont qu'un chaos informe de matériaux sans liaison, de répétitions & de doubles emplois ; toutes effraient par la multiplicité & le prix des volumes ; cet inconvénient, joint d'ailleurs aux difficultés que l'on éprouve, quand on veut se procurer des Ouvrages que la sagesse du Législateur a proscrits, ne peut que concentrer VOLTAIRE dans les Bibliothèques des hommes opulens, & en priver ces personnes honnêtes & délicates que la fortune n'a point favorisées. Un homme supérieur appartient à la Nation entière qui l'a produit ; il est comme un de

(*) Doutes sur le Testament du Cardinal de Richelieu. Avis au Lecteur, *en tête de la* Tragédie des Scythes, &c.

ces monumens publics, faits pour fixer l'admiration des connoisseurs, & pour allumer dans le cœur des hommes de génie le feu d'une noble émulation.

Touchée de ces considérations, & persuadée que ce n'est point le grand nombre, mais la nature des possessions, qui fait la vraie richesse des propriétaires, une Société de Gens de Lettres a cru consulter également les intérêts du Public & ceux de VOLTAIRE lui-même, en ne présentant cet Auteur célèbre que sous ce jour heureux, dont les rayons, sans rien ajouter à la gloire, en feroient mieux ressortir tout l'éclat. C'est sous ce point de vue que des Littérateurs judicieux ont présenté les Ouvrages du grand ROUSSEAU, du sublime CORNEILLE & de l'inimitable MOLIÈRE. L'enthousiasme avec lequel on a accueilli les chef-d'œuvres de ces grands Hommes, & la rapidité avec laquelle les éditions s'en sont multipliées, deviennent pour nous un sûr garant du succès de notre entreprise. Un motif plus puissant encore nous a suggéré l'idée de ce projet, qui présente, au premier coup d'œil, tant d'avantages réunis dans son exécution; c'est la protection particulière dont le Gouvernement ne cesse d'honorer les Ecrivains utiles, dans un siècle sur tout où l'on voit flotter tant d'épis stériles, & où l'ivraie étouffe si souvent le bon grain. Comment pourrions-nous d'ailleurs douter un instant de la réussite d'un projet aussi utile, lorsqu'un Prince, qui fait asseoir à côté de lui la Justice & la Sagesse, un Prince, digne héritier du trône & des vertus de Louis IX, a déjà daigné décorer de son nom auguste la liste de nos Souscripteurs, & donner ainsi à l'Europe un exemple qu'elle se fera gloire d'imiter ?

L'Edition que nous nous proposons de donner, n'offrira donc rien qui ne puisse satisfaire l'homme de goût, le Philosophe & le Sage. En nous flattant de pouvoir mériter par-là le suffrage de la plus saine partie du Public, nous avons été charmés de trouver dans VOLTAIRE lui même l'apologie de notre entreprise; elle nous serviia du moins d'excuse aux yeux de ces esprits dont l'enthousiasme est une fièvre, qui louent, qui admirent tout dans un homme célèbre. » De même, *dit notre Auteur*, » qu'on ne doit pas écrire tout ce que les » Rois ont fait, mais seulement ce qu'ils » ont fait de digne de la Postériré, de » même on ne doit imprimer d'un Auteur » que ce qu'il a écrit de digne d'être lu. » Avec cette règle honnête, il y auroit » moins de Livres, & plus de goût dans » le Public (*).

A l'égard de ces Productions enfantées dans des momens de délire, & où les éclairs du génie brillent aux dépens du goût, de la décence & des mœurs, qu'on se rappelle l'heureuse idée de l'Artiste qui peignit le grand CONDÉ; une Muse amie de la gloire de ce Héros, tient d'une main son histoire, & de l'autre elle arrache le seul feuillet qui ternissoit l'éclat des actions de ce grand Homme : VOLTAIRE est pour nous ce qu'étoit CONDÉ entre les mains du Peintre, dont le pinceau sublime travailloit à lui assurer l'immortalité.

Qu'il nous soit permis, d'après une Société de Littérateurs honnêtes, de citer à l'appui de notre entreprise le passage suivant, qu'ils ont consigné à l'article de VOLTAIRE, dans un Ouvrage (**) que le Public impartial & éclairé fait apprécier depuis long-temps. » Espérons que bientôt » une main amie, en retranchant des Ecrits » publiés sous son nom, tout ce qui blesse » la Religion, les Mœurs & les Loix, effa- » cera la tache qui ternissoit la gloire. Alors, » au lieu d'une Collection trop volumi- » neuse, nous aurons un recueil d'*Œuvres* » *choisies*, dont la Sagesse pourra faire usage » sans inquiétude & sans danger ". Ainsi les hommes attachés aux vrais principes, & qui se faisoient un scrupule de lire des Ouvrages où ils appréhendoient de ne pas les trouver, les liront avec sécurité dans l'Edition que nous leur offrons. La timide Pudeur ne craindra plus de les toucher. Le père les verra sans alarme dans les mains de ses enfans; l'Instituteur dans celles de ses élèves. Sans y rencontrer l'ombre même du poison, ils n'y cueilleront que des fleurs

(*) Nouv. Mélanges, &c. troisième part. pag. 408, édit. *in*-8. 1765.

(**) Nouveau Dict. histor. tom. VIII, édit. de 1783, Caen.

& des fruits ; & ils y trouveront ces modèles précieux en tout genre, qui atteſtent l'univerſalité des talens & des connoiſſances de ce fécond Ecrivain. Par ce moyen, nous laiſſerons à VOLTAIRE ſes partiſans, nous lui enlèverons ſes ennemis, & nous augmenterons le nombre de ſes admirateurs.

En nous déterminant à donner au Public la *Collection des Œuvres corrigées de VOLTAIRE*, nous n'avons cédé qu'à la gloire d'être utiles, ſeule récompenſe digne de tout Ecrivain honnête. Si le nombre des Souſcriptions eſt plus que ſuffiſant pour dédommager des frais de l'impreſſion, une partie du bénéfice ſera répandue dans le ſein de l'indigence ; mais dans le cas où il ſeroit conſidérable, la Société croit ne pouvoir mieux en employer la majeure partie qu'en la verſant à la maſſe des fonds deſtinés à la conſtruction des quatre Hôpitaux, que la bienfaiſance de notre auguſte Monarque fait élever, dans la Capitale, pour le ſoulagement des Malheureux.

PLAN ET CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

ON ſait que VOLTAIRE a exercé ſa plume avec ſuccès dans tous les genres. Tout ce qui appartiendra au même ſujet ſera réuni ſous le même point de vue. Les objets qui exigeront des retranchemens trop conſidérables pour qu'ils puiſſent faire ſuite, ſeront rejetés à la fin de l'Ouvrage, ſous le titre de *Penſées diverſes*. On voit donc qu'en ſouſcrivant pour les *Œuvres de VOLTAIRE*, on ſouſcrit pour VOLTAIRE complet, mais épuré.

Depuis long-temps on eſt dégoûté des Souſcriptions : annoncer aujourd'hui un Ouvrage par cette voie, c'en eſt ſouvent aſſez pour prévenir défavorablement le Public contre cet Ouvrage, quelque mérite qu'il ait d'ailleurs. La répugnance actuelle pour les Souſcriptions eſt fondée ſur l'une ou l'autre des deux raiſons ſuivantes, & quelquefois ces raiſons concourent enſemble à la juſtifier. C'eſt que les Auteurs qui promettent des Ouvrages de pure compoſition, dont les matériaux ſont encore le plus ſouvent dans leur tête au moment de leurs annonces, ne répondent point, par le plan & l'ordre, à la confiance qu'ils avoient inſpirée à leurs Souſcripteurs ; ou c'eſt qu'en prenant des engagemens avec le Public, pour l'époque fixe à laquelle ils doivent compléter la livraiſon de leurs Ouvrages, ils ne manquent que trop ordinairement de ſatisfaire, à cet égard, l'impatience des acheteurs. On ſent que n'ayant point à craindre de notre part le premier de ces inconvéniens, le ſecond n'eſt également qu'un être de raiſon. Ce n'eſt point un Ouvrage de compoſition que nous annonçons ici ; cet Ouvrage exiſte, il eſt connu : rien ne peut donc en retarder la livraiſon entière à l'époque ci-après indiquée.

On n'imprimera que la quantité d'exemplaires pour leſquels on aura ſouſcrit. Cette Edition, claſſée par ordre de matières, & dont l'impreſſion ſe fera avec *Approbation & Privilége du Roi*, en beau papier ordinaire, & caractère cicéro tout neuf, formera 22 vol. *in* 8., dont chacun aura, l'un portant l'autre, environ 650 pages. La partie typographique en ſera très-ſoignée. Le terme de la Souſcription qui eſt actuellement ouverte à Paris, chez M. ROYEZ, Libraire, quai & près des Auguſtins, & en Europe, chez les principaux Libraires, ne ſera prorogé, pour Paris, que juſqu'au quinze Avril de l'année 1789 ; & pour la Province & les Pays Etrangers, que juſqu'au quinze Juin de la même année.

MM. Les Libraires qui auront reçu des Souſcriptions, voudront bien les faire paſſer directement, franches de port, avec les noms de MM. les Souſcripteurs, à M. ROYEZ, Libraire. Il leur ſera fait ſur chaque exemplaire une remiſe honnête. Le prix de la Collection entière ſera de 99 liv. broch. prix modique, eu égard à la groſſeur des volumes ; l'envoi au compte de MM. les Souſcripteurs.

On ne demande point de payement d'avance ; on prie ſeulement les perſonnes qui voudront s'inſcrire, d'adreſſer, franc de port, à M. ROYEZ, ci-deſſus déſigné, un engagement conçu en ces termes :

Je ſouſſigné (il faut mettre ici les noms, qualités & demeure) *m'oblige à prendre un exemplaire de la Collection des* ŒUVRES CORRIGÉES DE *VOLTAIRE, & à faire remettre*, port franc, *à M. ROYEZ, Libraire, quai & près des Auguſtins, à Paris, la ſomme de quatre livres dix ſols, par chaque volume broché, à meſure que les livraiſons paroîtront & me ſeront annoncées. A.... le.....*

Au commencement du mois d'Août de l'année 1789, & plus tôt, ſi les Souſcriptions ne tardent pas, on délivrera à MM. les Souſcripteurs les *deux* ou *trois* premiers volumes. La Livraiſon entière ne paſſera pas l'année 1790. Les noms de MM. les Souſcripteurs ſeront imprimés, s'ils le déſirent, ſur une liſte en tête du premier volume.

Ceux de MM. les Souſcripteurs qui ſeroient curieux de faire tirer cette Collection ſur beau papier vélin, voudront bien, dans leur engagement, ſpécifier l'objet de leur demande ; & dans ce cas, ils payeront 9 liv. chaque volume broché.

Éducation des Enfans

S'il ſe trouvoit encore des Souſcripteurs qui préféraſſent le format *in*-12, on le leur livreroit, à raiſon de deux livres huit ſols le volume broché ; &, au lieu de vingt-deux volumes qui compoſeront la Collection *in*-8., ils en recevroient trente. Du reſte, les clauſes & conditions ſeront les mêmes pour ce format *in*-12. que celles ci-deſſus énoncées.

N. B. *Il faudra avoir attention d'écrire liſiblement ſon nom & ſon adreſſe, pour qu'il n'y ait point d'erreur dans la remiſe des exemplaires.*

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, le *Proſpectus d'une Collection des Œuvres corrigées de* VOLTAIRE, *par une Société de Gens de Lettres.* Cette entrepriſe littéraire me paroît mériter un accueil favorable ; il eſt à déſirer qu'elle ſoit exécutée avec le diſcernement & le goût qui doivent y préſider, & il y a lieu de l'eſpérer. Cette nouvelle Edition des Œuvres de VOLTAIRE, quoique moins volumineuſe que les Editions précédentes, n'en ſera que plus précieuſe & plus intéreſſante ; les talens en profiteront, ſans danger pour la Vertu, & la Sageſſe applaudira. On ne peut qu'approuver les principes & les vues qui regnent dans ce Proſpectus ; je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion.

Au Château de la Tuilerie, 20 Juillet 1788.

LE CHEVALIER, *Cenſeur Royal.*

PETITE BIBLIOTHÈQUE CLASSIQUE DES ENFANS, au Choix de petits Contes, Anecdotes, Fables, Comédies, Dialogues, &c., propres à être mis entre les mains des enfans de tout sèxe & de tout âge. Ouvrage de première utilité pour l'Éducation, & dont preſque tous les morceaux ſont traduits ou imités des Langues étrangères. A Paris, chez ROYEZ, *Libraire, quai des Auguſtins ; douze volumes, petit format.*

NOUS manquons de Livres propres à être mis entre les mains des enfans, ou du moins ils ſont ſi peu nombreux, qu'en s'occupant de les multiplier, on rend un ſervice eſſentiel aux parens & aux Inſtituteurs.

La plupart de ceux qu'on a déjà & qui jouiſſent d'un ſuccès mérité, ſont particulièrement deſtinés à un certain âge & ſur-tout à une certaine claſſe d'enfans. On a toujours négligé l'inſtruction de ceux dont les parens ne ſont point aſſez riches pour ſe procurer des Collections chères et volumineuſes. D'ailleurs la plus grande partie des morceaux qui compoſent les recueils de ce genre, offrent des mœurs, des détails, des exemples qui ne ſont point à la portée du grand nombre, & manqueroient ainſi leur effet, lors même que tout le monde pourroit ſe les procurer.

On a tâché d'éviter ces inconvéniens dans la *Petite Bibliothèque claſſique des Enfans.* Les morceaux y ſont tellement choiſis & diſtribués, qu'ils peuvent être mis entre les mains des enfans de tous les âges & de toutes les conditions, même de ceux qui commencent à lire.

En un mot, cette Collection, publiée par petits volumes ſéparés, indépendans les uns des autres, & très-peu couteux, eſt à la portée de toutes les claſſes de Citoyens, & peut être admiſe dans les *Écoles publiques*, comme dans les éducations particulières.

ON trouve encore chez le même Libraire, quelques exémplaires de l'Hiſtoire littéraire & privée de Voltaire, par M. le Marquis de Luchet, 6 vol. *in*-8. 12 l. br. & francs de port en Province, 18 l.

Il enverra auſſi, francs de port, les Livres qu'on lui demandera d'après des Catalogues qu'il diſtribue, où les prix ſont marqués, en ajoutant, pour les recevoir par la Poſte, 12 ſ. par volume *in*-12. 1 l par *in*-8°. 2 l. par *in*-4°. Si on demande pluſieurs volumes ou quelques Livres reliés anciens, il les expédiera par diligence, ou même par occaſion, ſuivant les endroits. On verra peut-être avec plaiſir, dans ces circonſtances, 1°. Une Notice des Livres anciens & nouveaux, ſur la Politique, l'Adminiſtration, le Commerce, les Finances, & une autre très-nombreuſe ſur l'Hiſtoire de France. 2°. Une autre ſur les Réformes en général, ſur les Hôpitaux, &c. 3°. Une Note des bons Livres ſur l'Agriculture & le Jardinage. 4°. Une petite Liſte de Voyages, qui comprend la Deſcription & l'Hiſtoire des Pays actuellement le Théatre de la Guerre, comme celle de la Moldavie & de la Valachie, 1 vol. *in*-12. 2 liv. 8 ſous. Le Voyage en Dalmatie, 2 vol. *in*-8°. fig 9 liv. — En Turquie, par M. le Comte de Potoski, 1 l. 4 ſ. Plus, une Liſte particuliere de Livres intéreſſans ſur l'Amérique & les Colonies, ſur les Indes & leur Commerce ; enfin le Sieur ROYEZ, Libraire, s'eſt attaché principalement, 5°. à un choix méthodique de Livres propres à l'éducation des deux Sexes, dès l'âge le plus tendre. Il en diſtribue auſſi le Catalogue, avec les prix ; il contient les Ouvrages les plus eſtimés, depuis l'éducation phyſique ou corporelle, juſqu'à celle de l'eſprit & du cœur ; les Jeux alphabétiques de toutes eſpeces ; quelques Livres & Hiſtoires à figures, & un Aſſortiment de Livres de Contes moraux & amuſans, qui préſentent la Morale en action, & qui la font aimer dès le plus jeune âge. Ce Catalogue eſt terminé par les meilleurs Élémens ſur toutes les Sciences, & de Livres propres à inſtruire dans chaque état.

Lu & approuvé. A Paris, ce 3 Mars 1789. CAILLEAU, *Adjoint.*